

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 22

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informatisation de la collection des normes de la SIA

Au cours de l'été de l'an dernier, le Comité central a pris la décision de principe de saisir électroniquement la collection des normes de la SIA et de la publier sur un support de données approprié. Un groupe de projet de la CCN a ensuite analysé plusieurs systèmes. Il a finalement soumis au Comité central un projet basé sur le logiciel «ACROBAT» d'ADOBE, un logiciel que le CC utilise pour ses publications dans le cadre de son programme d'impulsions.

Un contrat a pu être conclu en mai 1995 déjà avec une entreprise spécialisée. Il porte sur la saisie de toute la collection des normes, en trois langues (l'équivalent de quelque 10 000 pages A4), et sur sa publication sur un unique CD-ROM. Les travaux ont déjà démarré. Ils doivent être menés à terme d'ici la fin de cette année.

L'informatisation de la collection des normes SIA répond à plusieurs objectifs.

- Un outil de travail moderne (le CD-ROM) doit permettre à l'utilisateur de consulter l'ensemble de la collection des normes de la SIA.
- Durant les prochaines années, le papier restera le support faisant foi. Les textes saisis électroniquement seront toutefois proposés à titre complémentaire, ce qui facilitera en particulier l'archivage.
- Les organes élaborant les normes voient leur travail simplifié dans la mesure où tous les textes sont saisis électroniquement, où ces derniers peuvent être traités à l'écran et où les termes spécifiques et les mots clés peuvent être retrouvés en un temps record.
- En mettant en place une collection des normes numérisées, la SIA se prépare à «l'impression sur demande»

et fait un premier pas vers une banque électronique de données de la SIA, processus également connu dans le jargon technique sous le terme «electronic publishing».

La collection des normes informatisée sur CD-ROM pourra être utilisée tant par les PC (*Windows*) que par les ordinateurs *Macintosh*. Des mises à jour périodiques, vraisemblablement semestrielles, garantiront

la prise en compte des nouvelles publications et la suppression des documents dépassés.

Nous continuerons ces prochains mois d'informer nos lecteurs et clients sur l'évolution de ce projet. Les abonnés à la collection des normes SIA seront servis les premiers et pourront se procurer le CD-ROM à des conditions particulièrement avantageuses.

*Christian Buchli,
chef du service technique,
secrétariat général de la SIA*

SIA 1001 - Les contrats SIA enfin sur informatique!

Il y a quelque temps, la SIA a décidé d'informatiser ses principaux contrats (1002 pour architectes, 1003 et 1003/1 pour ingénieurs civils, 1008 pour ingénieurs mécaniciens, électriciens et spécialistes des installations du bâtiment, ainsi que le contrat d'entreprise 1023) et de faciliter et rationaliser ainsi la gestion des contrats à l'intérieur d'un bureau d'architectes ou d'ingénieurs. La version allemande, sortie au mois d'août, a rencontré un franc succès. Disponibles en deux versions (*Macintosh* et *Windows*), les disquettes en français sont en vente à partir du mois d'octobre.

Les abonnés, ayant par définition le droit de recevoir en priorité toutes les nouvelles publications de la SIA, bénéficieront d'un envoi spécial et seront libres d'acheter à un prix préférentiel la version des disquettes des contrats SIA adaptée à leur système informatique.

Quels sont les avantages et les fonctions que vous offre le logiciel des contrats SIA?

- Vous bénéficiez d'une vue d'ensemble de tous les contrats en cours ou déjà exécutés, grâce à un pro-

gramme de gestion et d'archivage des contrats.

- Un contrat modèle vous permet de garder toutes les informations invariables (p. ex. nom du bureau d'étude, TVA, K1, K2, etc.).
- Remplir le contrat n'est plus un problème: le programme vous guide, point par point.
- Un commentaire, pouvant être activé pour chaque article ou chaque mot-clé, vous fournit les explications et l'aide nécessaires.
- Les références aux règlements SIA sur les prestations et honoraires concernés ou à la norme SIA 118 contenues dans le contrat peuvent être activées et le texte de l'article en question apparaît.
- Les diverses variables sont automatiquement reliées entre elles; une fois choisie, une variable (p. ex. taux TVA) est reprise automatiquement dans tout le texte du contrat.
- Le calcul des honoraires est simplifié grâce à l'intégration des formules de calcul dans le programme; il se fait automatiquement, une fois tous les éléments nécessaires introduits.

Il est prévu, dans le courant de l'année prochaine, de compléter ce logiciel de cinq contrats par d'autres formules de contrats SIA, notamment le contrat de travail 1031 et les contrats relatifs au nouveau modèle de prestations 95.

Le prix de ce programme, contenant les cinq contrats 1002, 1003, 1003/1, 1008 et 1023, se monte, par poste de travail et par langue, à Fr. 542.-. Les membres SIA bénéficient d'un prix de Fr. 380.-, les abonnés

d'un rabais supplémentaire de 10%.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Christoph Gehr, responsable de l'informatique au secrétariat général de la SIA, 8039 Zurich, tél. 01/ 283 15 15, fax 01/ 201 63 35.

Les disquettes peuvent être commandées auprès du secrétariat général de la SIA, service de la vente des normes, 8039 Zurich, tél.: 01/ 283 15 60, fax: 01/ 201 63 35.

Transports ferroviaires européens à grande vitesse: avec ou sans la Suisse?

Séminaire-débat

Jeudi 16 novembre 1995

*Lausanne,
Mövenpick-Radisson,
avenue de Rhodanie 4*

Le Groupe des ingénieurs de la SIA vaudoise propose une journée de conférences et de débats centrés sur les aspects techniques et socio-politiques des transports ferroviaires à grande vitesse et sur leurs conséquences pour la Suisse.

Avec la mise en service de l'*Eurostar* entre Londres, Paris et Bruxelles, un réseau européen à grande vitesse est en train de voir le jour. En Suisse, une série de stratégies divergentes font que le public et même les milieux professionnels ont de plus en plus de peine à se forger une opinion en la matière.

La Suisse court-elle le risque d'être contournée par les liaisons ferroviaires à grande vitesse?

Des éléments de réponse à cette question seront fournis par d'éminents conférenciers suisses et étrangers, dont plusieurs sont actifs au sein de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC).

Programme

- 9 h Ouverture de la journée
- 9 h 10 Historique de la vitesse dans le transport ferroviaire
Jean-Pierre Weibel, ing. dipl. EPFZ/SIA, rédacteur de IAS
- 9 h 30 Méthodes et instruments d'adaptation de la capacité d'un réseau à l'évolution de la demande
Robert Rivier, professeur EPFL/IITEP
- 9 h 50 Les NLFA: un des éléments majeurs de la politique suisse pour un développement durable des mobilités
Philippe-Henri Bovy, professeur EPFL/IITEP-ITEA
- 10 h 10 Pause
- 10 h 40 Les réflexions des chemins de fer suisses en matière d'intégration du réseau suisse dans le réseau international
Ernst Widmer, ing. dipl. EPF, Direction générale des CFF
- 11 h Les objectifs poursuivis par la Confédération en matière d'intégration dans le réseau européen des trains à grande vitesse
Philippe Gauderon, sous-directeur de l'Office fédéral des transports (OFT)
- 11 h 20 Discussion
- 11 h 40 Pause - repas
- 13 h 30 Aspects politiques de l'intégration du réseau suisse au réseau européen

Michel Béguelin, président de la Commission des transports du Conseil national

13 h 50 Les liaisons transalpines à grande vitesse

Maurizio Cavagnaro - FS (Italie), responsable du développement, des stratégies et des rapports internationaux du Département d'ingénierie et constructions

14 h 10 Renaissance du rail en Europe par le réseau grande vitesse

Gérard Mathieu - SNCF, président du Comité exécutif de la grande vitesse de l'Union internationale des chemins de fer (UIC)

14 h 30 Pause

15 h Le réseau grande vitesse de la région Rhône-Alpes

Alain Bonnafous, professeur, Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme (MRA-SH), directeur du Laboratoire économique des transports

15 h 20 Table ronde animée par Marc Decrey, journaliste à la RSR «La Première»

16 h 30 Clôture de la journée

Exposition

On trouvera dans les locaux du séminaire une série de panneaux d'information sur les NLFA, installés par l'OFT.

Inscription

Jusqu'au 3 novembre 1995; finance, incluant la documentation, le repas de midi avec boissons et rafraîchissement lors des pauses: Fr. 290.- (membres SIA: Fr. 250.-)

*Secrétariat de la SIA vaudoise
avenue Jomini 8, 1004 Lausanne
tél. 021/646 34 21,
fax 021/647 19 24*

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

80 ans

15 octobre: Charles-André Perret, ing. dipl. EPF, Le Crêt-du-Locle (section neuchâteloise)

17 octobre: Raymond Reverdin, arch., Genève (section genevoise)

Elections fédérales

La SIA, soucieuse de voir ses professions mieux représentées au sein de nos autorités, souhaiterait attirer l'attention sur ceux de ses membres qui ont accepté d'être candidats aux prochaines élections fédérales des 21 et 22 octobre 1995, pour le renouvellement du Conseil des Etats et du Conseil national.

SIA vaudoise

Conseil des Etats

Jacques Martin, Gryon, ing. forestier

Conseil national

Raphaël Abbet, Lausanne, architecte; Yves Christen, Vevey, ing. civil; Etienne Lasserre, Prilly, ing. civil; Jean Pitteloud, Montreux, ing. méc.; Gabriel Poncet, Vich-Coinsins, architecte; Luc Recordon, Jouxten-Mézery, ing. phys.; Jean-Claude Rochat, Lausanne, ing. phys.; Antoine Wasserfallen, Lausanne, architecte;

Sibyl Widmer-Baechtold, Moudon, architecte

SIA Valais

Conseil des Etats

Peter Bloetzer, Viège, ing. civil

Conseil national

Odilo Schmid-Zimmermann, Brigue, géologue

Section genevoise

Conseil national

Pierre Hiltbold, Carouge, architecte

Section neuchâteloise

Conseil national

Firouzeh Miserez, La Chaux-de-Fonds, ing. chimiste

Attention: anciens numéros de téléphone de la SIA attribués à de nouveaux abonnés!

Il y a quelques années, le secrétariat général de la SIA répondait aux numéros 01/201 15 60, 01/201 15 70 et 01/201 15 72. Or ceux-ci ont depuis belle lurette été remplacés par:

**le 01/283 15 15 pour le central et
le 01/283 15 60 pour la vente des normes.**

Il est toutefois possible que certains documents et formulaires portant les anciens numéros soient encore en circulation. Si cela n'a pas posé grand problème jusqu'ici, il n'en va plus de même depuis que les PTT ont attribué ces numéros à de nouveaux abonnés au 1^{er} octobre.

La SIA prie donc tous les intéressés de bien vouloir biffer les numéros caducs qui figureraient encore sur des documents en leur possession et de ne plus appeler que le 01/283 15 60 pour commander des normes. Les nouveaux abonnés privés qui sont touchés par ce problème leur en seront très reconnaissants.

Secrétariat général de la SIA, vente des normes

Lignatec: un nouveau service proposé par Lignum

Lignum, l'Union suisse en faveur du bois, vient de publier le premier numéro de son projet *Lignatec*, une série d'informations techniques exclusives concernant le bois. Intitulé «Préservation du bois dans le bâtiment, directive EMPA-LIGNUM», ce premier cahier de seize pages est l'oeuvre de quatre spécialistes et «a pour objet d'encourager l'utilisation adéquate du bois dans le bâtiment en donnant des indications utiles à son emploi dans les règles de l'art», comme le mentionne son introduction. La matière traitée est organisée en cinq chapitres principaux: «Conditions de sollicitation d'éléments de construction en bois – Classes de risque pour éléments de construction en bois – Mesures préventives – Contrôle et entretien – Mesures d'assainissement», le tout complété par des adresses de référence, une bibliographie et des extraits de normes en annexe.

Pour *Lignum*, *Lignatec* représente une activité ambitieuse. Destinée à s'enrichir de deux à trois numéros par an, la série a pour objectif de fournir des informations relatives à l'utilisation du bois en tant que matériau de construction et matière pre-

mière. Grâce à la collaboration de spécialistes reconnus, issus de l'enseignement, de la recherche, de la technique et de la pratique, *Lignum* entend ainsi constituer rapidement une documentation très complète sur différentes questions de nature technique, dont les réponses seraient difficiles, voire impossibles à trouver ailleurs. Les titres des deux autres numéros devant encore paraître en 1995 sont «Règles d'étude et de construction des structures porteuses en bois» et «Le bois, matière première écologique». Du point de vue pratique, un classeur a été créé qui prévoit un rangement rationnel et clair des fascicules *Lignatec*; des mises à jour seront ainsi facilement intégrées et chaque utilisateur pourra compléter le recueil avec son propre matériel.

L'abonnement annuel à *Lignatec* coûte 40 francs. Le prix du classeur avec feuilles intercalaires est de 12 francs, mais les nouveaux abonnés et les nouveaux membres de *Lignum* recevront ce dernier gratuitement. Pour plus d'informations sur les activités de l'Union suisse en faveur du bois, ainsi que sur les possibilités et avantages d'en devenir membre: *Lignum*, Union suisse en faveur du bois, En Budron H6, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021/652 62 23, fax 021/652 93 41